



SNETAP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

À Madame
ALBIEN

Conseillère en charge de l'enseignement, de la formation, de la recherche, des questions
d'installation et de transmission, du numérique et du dialogue social

À Messieurs
BONAIMÉ
Directeur Général
MAURER
Directeur général adjoint

Paris, le 13 décembre 2025,

Objet : *fermeture de la spécialité « Laboratoire Contrôle Qualité » du Baccalauréat Professionnel*

Madame la Conseillère du Cabinet de la Ministre,
Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur Général adjoint,

La transformation annoncée du Baccalauréat professionnel LCQ est pour nous une fermeture déguisée. Elle suscite de nombreuses inquiétudes et incompréhensions au vu des remontées de terrain des collègues et des professionnel·les. Les inquiétudes sont renforcées par l'absence d'informations et de communication depuis le webinaire des Directeurs/SRFD du 12 février 2024.

Adieu burettes, pipettes et boîtes de Pétri !

La modification du LCQ en COPALIM (COnduite et Contrôle de la Production ALIMentaire) qui a été annoncée en 2024 est une transformation complète vers le domaine de l'agroalimentaire : « Du laboratoire ... À l'atelier de fabrication, De l'analyse ... À la production alimentaire ... Et au contrôle qualité, D'un champ plurisectoriel ... **Au seul secteur agroalimentaire.** »

Cette réforme ne permet pas de couvrir l'ensemble des secteurs concernés par le laboratoire et le contrôle qualité qui recrutent actuellement nos ancien·nes élèves de BAC PRO LCQ.

Les secteurs suivants ne seront plus alimentés en professionnel·les compétent·es :

- santé animale et végétale (exemple : sélection génétique, production de semences, laboratoire vétérinaire ..),
- environnement (analyse des sols, des eaux, suivi des pollutions environnementales ...),
- production agricole (céréales, vigne, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, ...),



- cosmétique et pharmaceutique mais aussi homéopathie, phytothérapie,
- enseignement, recherche (INRAE, ENV, ENS, CNRS, écoles agro supérieures),

Le Ministère se dit concerné par ces thématiques et y être attaché en communiquant activement sur ses missions. Pourtant, cette réforme va à l'encontre de ce qu'il souhaite mettre en œuvre et des ambitions clairement affichées.

D'autres secteurs recrutent également nos élèves : aéronautique, chimie, pétrochimie, textile, plasturgie, Bâtiment et Travaux Publics ...

Cette révolution pédagogique inattendue, brutale et décidée **SANS CONCERTATION** va créer une pénurie en terme d'offres de formations dans ces secteurs professionnels au niveau 4 d'autant que le niveau 5 va disparaître avec la dernière session du CAP Employé Technique de Laboratoire en 2026.

LCQ n'est pas COPALIM !

Les champs de compétences proposés par le nouveau diplôme sont :

- Préparation de la fabrication d'un produit alimentaire
- Pilotage d'une production alimentaire
- Contrôle de la qualité d'un produit alimentaire
- Coordination d'une équipe de travail

Trois de ces quatre champs de compétences ne relèvent pas du BAC PRO LCQ ! Ce n'est donc pas une rénovation mais la création d'un nouveau diplôme !

Cette réforme, aux contours très restrictifs, est à rebours des enjeux sociétaux et écologiques !

Une onde de choc qui ébranle la communauté éducative !

Les enseignant-es des disciplines scientifiques (Biochimie, Microbiologie et Biotechnologie, Physique-Chimie, Biologie-Écologie) s'inquiètent fortement concernant les volumes horaires attribués pour former de bon·nes professionnel·les.

Ce nouveau BAC PRO limiterait les contenus de formation au domaine de l'agroalimentaire et selon les dernières remontées de terrain de nos collègues aux secteurs pharmaceutique et cosmétique. Il entrerait en concurrence avec le BAC PRO PIPAC (cosigné en 2023 par le MAASA). **Alors que les formations en agroalimentaire ne recrutent pas ou très peu en voie initiale, pourquoi créer deux BAC PRO identiques et concurrentiels ? Pourquoi passer de deux BAC PRO complémentaires à deux BAC PRO concurrents ?** Dans un contexte d'économie budgétaire, pourquoi recréer des diplômes existants ?

Notre BAC PRO LCQ permet une formation scientifique solide avec des perspectives de poursuites d'études vers différents BTS. Avec ce nouveau diplôme, le BTSA ANABIOTEC se verra privé d'un vivier issu de l'Enseignement Agricole.

Pour les lycées qui ont les deux BAC PRO, une baisse drastique de la DGH est à prévoir, la suppression du BAC PRO PIPAC dans la carte des formations du MAASA étant actée en 2029. La disparition du BAC PRO LCQ fragilisera les petits établissements et constituera une menace pour l'emploi (notamment pour les personnels ATLS).

Comment former des élèves dans des établissements où il n'y a pas d'atelier technologique ? Où les envoyer en stage quand il n'y a pas de bio-industries de transformation à proximité ?

Que dire aux jeunes qui vont s'inscrire pour la rentrée 2027 en 2^{nde} ABIL ? Le calendrier prévu

est-il pertinent ? Comment communiquer sur la rentrée 2027 alors que les informations n'arriveront qu'au cours du premier semestre 2027 ?

Notre secteur Pédagogie et Vie Scolaire du SNETAP-FSU vous alerte et demande de façon urgente la SUPPRESSION de cette « réforme » ainsi que le maintien des deux BAC PRO actuels au MAASA au-delà de 2029.

Comptant vivement sur la prise en compte de notre demande, veuillez croire, Madame, Messieurs, en notre dévouement le plus sincère pour l'Enseignement Agricole Public.

Pour le SNETAP-FSU,
Angélique BOURDALLÉ
Secrétaire Générale Adjointe en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire

Yoann VIGNER
Secrétaire national en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire